Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20261109-2026_11_10-DE

N° 2026.11.10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt-sept octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme Marie-Christine COTIN, Maire**
Mmes DETOT, EVEN, GOURGAN, LAIGO, LEROY, LEVAVASSEUR, LONCLE et RENOUARD.
MM. BEAUNE, BOURGET, CAILLÈRE, DOS, MACE ALAIN, MACE ANTHONY, MICHEL, RICHARD et VALLARINO.

ABSENTE EXCUSÉE : **Mme PICOUT (donne procuration à Mme RENOUARD)**

--- ===0=== ---

REMPLACEMENT D'UN POTEAU INCENDIE

Monsieur André BOURGET, adjoint au Maire en charge de la voirie explique au Conseil Municipal qu'un poteau incendie est à changer Rue du Moulin de Talva.

Il propose deux devis :

Entreprise	Montant H.T.
SAUR	3 469,00 €
LESSARD TP	3 720,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise SAUR pour la somme de 3 469,00 € H.T.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.